

Groupe de travail données géolocalisées de l'éducation

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

réunion du 22 avril 2026

Les documents sont disponibles sur la page du GT : <https://cnig.gouv.fr/groupe-de-travail-donnees-geolocalisees-de-l-a30098.html>

Liste des participants

| Prénom | NOM | Organisme |
|---------------|-----------------|----------------------------------|
| Philippe | AJUELOS | Min. Educ Nat |
| Yélise | AKOL | IGN |
| Bénédicte | BUCHER | IGN – Geodata Paris |
| Michaël | GALIEN | Département du Gard |
| Sylvain | GENEVOIS | Université Réunion |
| Alexandre | GOUX | ESRI - France |
| Anne-Laure | HANF | Collectivité européenne d'Alsace |
| Murielle | LAVELLE-CASSANO | Min. Educ Nat |
| Stéphane | LEBRASSEUR | Min. Educ Nat – RA Normandie |
| François | OLLIVARY | Grand Paris Sud |
| Marie | TERRIER | OpenIG - Occitanie |
| Pierre | LAULIER | CNIG |

Prochaine réunion

Date à déterminer

Par visioconférence

Présentation des retours du Comité territorial de la donnée d'Occitanie

Le 4 décembre 2025 a été lancé le Comité Territorial de la Donnée (CTD) d'Occitanie. Le CTD est une instance de gouvernance co-présidée par l'Etat et la Région Occitanie, animée par OPenIG, dont l'objectif est de faciliter la production et le partage de données d'intérêt général utiles aux politiques publiques locales. Le comité plénier en fixe les priorités stratégiques. Des commissions travaillent à dégager des cas d'usages pertinents pour lesquels le CTD a un rôle à jouer. Les 3 thématiques prioritaires retenues sont : Éducation, Mobilités et Santé globale.

Les commissions thématiques Education, Mobilités et Santé globale qui se sont réunies depuis ont identifiés plusieurs cas d'usages. Le comité plénier en a priorisé 6 à inscrire à la feuille de route immédiate du CTD dont 2 sur le sujet de l'éducation :

- la démographie scolaire : les données pour anticiper les évolutions du nombre d'élèves
- la mutualisation des infrastructures scolaires : comment faciliter la mutualisation des bâtiments avec les données

Les premiers groupes de travail en mars ont fait remonter des besoins en termes de

- standards,
- projets pouvant être incubés dans la [fabrique de la donnée territoriale](#),
- de libération de données ou de format de diffusion

Les besoins en données concernent les agendas d'occupation des locaux, les projections démographiques et sur les algorithmes de définition de la carte scolaire.

Discussions

Anne-Laure Hanf confirme un besoin de standards sur les cartes scolaires, notamment pour les collèges et les primaires. Pour les lycées la carte est très complexe (en raison de la prise en compte des spécialités), la demande est cependant qu'elle puisse être publiée.

Philippe Ajuelos précise que certaines données font l'objet pour les régions d'une convention d'échange qui a été signée avec Régions de France qui permet des échanges via data.education.gouv.fr, pour l'opendata, ou via API/interfaces et via la plateforme DOCTE, pour le close data.

Concernant les outils de vie scolaire (agendas, occupation des bâtiments) ils sont pris en charge par les établissements et financés par les collectivités, il n'y a pas de centralisation.

François Ollivary précise que pour les départements, la convention a été signée par l'association des départements de France pour les aspects thématiques et par l'AVICCA pour les annexes techniques.

Bénédicte Bucher évoque le besoin de mutualiser les lieux pédagogiques et les données qui serviront aux sessions pédagogiques, par exemple lien avec wikidata. Cela pourrait faire partie des sujets soumis aux hackathons organisés par Geodata Paris.

Yélise Akol rappelle que le service [Edugéo](#) propose des données pédagogiques et qu'il est en cours de transfert sur la géoplateforme et de à [cartes.gouv.fr](#)

Michaël Galien indique qu'il doit effectuer des opérations de jointures entre les identifiants internes des bâtiments de la base départementale, les identifiants du RNB et les codes UAI (Unité Administrative Immatriculée qui est attribué à chaque établissement scolaire par le ministère de l'éducation nationale). Philippe Ajuelos indique que le lien entre RNB et UAI a déjà été effectué sur [data.education.gouv.fr](#) et est mis à jour en continu en fonction des remontées des collectivités. Il faudrait cependant avoir un guide de procédures pour informer les collectivités comment faire remonter les corrections.

François Ollivary indique qu'il y a aussi des problèmes de localisation des bâtiments et des décalages avec la BPE (Base Permanente des Equipements) de l'INSEE.

Pierre Laulier indique que le RNB est le référentiel national sur lequel devront à termes pointer les autres bases « métiers » en reprenant l'identifiant RNB du bâtiment. L'inclusion du RNB dans le [service public de la donnée](#) est en cours d'instruction.

Michaël Galien demande s'il est prévu une diffusion des algorithmes de projections de démographie scolaire. Pour cela il conviendra de s'adresser au service statistique du ministre qui est le producteur de ces algorithmes.

Anne-Laure Hanf et Michaël Galien confirment le manque de standards pour décrire les secteurs de recrutement.

Il est proposé de lancer au CNIG la constitution d'un groupe de travail pour faire un standard des cartes scolaires.

Prochaines étapes et actions

- Prochaine réunion : semaine du 8 juin 2026 (date à confirmer par sondage).
- Actions immédiates : mettre en place un questionnaire pour faire remonter au GT des demandes précises sur des jeux de données ou des sujets à traiter au sein du groupe
- Instruire avec le secrétariat général du CNIG la constitution d'un GT sur le standard des cartes scolaires. (voir : procédure de la [Fabrique des standards](#))